

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2022
N°2022.04.09

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt deux, le mardi 28 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 22 juin 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	26	
Absents représentés	7	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Guy PICARLE, Martine MEZONNET, Michel PREAU, Philippe ROCHETTE,

Françoise MASSOUBRE, Jean-François MAUME, Hervé GRANDJEAN, Aline FAYE, Valérie BERTHEOL, Béatrice STABAT-ROUSSET, Jean-François VIGUES, Aurélien BAZIN, Vivien GOURBEYRE, Dominique MOLLE, Olivier DEVISE, Hélène VEILHAN, Marie-Laure LANCIAUX, François ULRICH, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Josiane BOHATIER, Damien MARTIN.

Absents représentés :

Patrick NEHEMIE	représenté par Jean-Paul CUZIN
Yaëlle MATHIEU-PEGART	représentée par Jean-François VIGUES
Josiane MARION	représentée par Philippe ROCHETTE
Francis GAUMY	représenté par Christian DURANTIN
Gilles REYROLLE	représenté par Guy PICARLE
Agnès ANDAN	représentée par Valérie BERTHÉOL
Damien PESSOT	représenté par Aurélien BAZIN

Françoise Massoubre a été nommée secrétaire de séance.

**ESPACE NATUREL SENSIBLE D'INITIATIVE LOCALE BOIS DE LA
CHATAIGNERAIE**

**DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LES
MISSIONS DE L'ANNEE 2022 DU PLAN DE GESTION 2022 - 2026**

Vu le Code de le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°5,01 du Conseil Général du Puy-de -Dôme en date du 26 octobre 2009 approuvant le classement en Espace Naturel Sensible de la Châtaigneraie à Beaumont,

Vu les remarques du Comité Technique du 7 septembre 2021,

Vu la validation par le Comité de Labellisation et de Suivi du Conseil Départemental du plan de gestion 2022-2026 le 13 décembre 2021,

Vu la délibération du conseil municipal du 12 avril 2022 approuvant le plan de gestion 2022-2026 et autorisant le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental à hauteur de 20%,

Vu l'avis de la Commission Finance en date du 14/06/2022,

Considérant la nécessité de mener à bien les actions définies dans le plan de gestion de l'ENSIL Bois de la Châtaigneraie pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 Voix Pour :

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Départemental toute subvention afférente à la gestion de L'ENSIL selon le plan de gestion 2022-2026.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

LE MAIRE
Jean-Paul CUZIN

